

## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

### DELIBERATION

Séance du 2 octobre 2023

Date de la convocation du Comité syndical: 26 septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 53  
Nombre de membres présents : 42  
Nombre de votants : 46

L'an deux mil vingt trois, le 2 octobre à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont assemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Mme BRIAND, Présidente.

**Etaient présents** : Mmes Eloïse BOURREAU GOBIN, Pascale BRIAND, Claire HUGUES, Aurélie GUITTENY, Nadège PLACE, Séverine MARCHAND, Françoise RELANDEAU, Christiane VAN GOETHEM, M. Jean Michel BRARD, Claude CAUDAL, Jean Bernard FERRER, Jacques PRIEUR, Luc NORMAND, Jacques RIPOCHE, Rémy ROHRABCH, Jacques MALHOMME **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mme Marie LINE BOUSSEAU, Annie BRIEND, Dorothee PACAUD, Sylvie GAUTREAU, M. Jean Pierre AUDELIN, Raymond CHARBONNIER, Michel OLIVIER **pour la Communauté de Communes Sud Estuaire**, Mme Laura GLASS, Laëtitia PELTIER, Nathalie GUIHARD, Manuella PELLETIER SORIN, Catherine PROU, M. Jean Marie BRUNETEAU, Christian GAUTHIER, Alain PINABEL, Laurent ROBIN **pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique**, Mme Sandrine LELIEVRE, M. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean Yves MARNIER pour **Grand Lieu Communauté**.

**Etaient excusés** : M. Jacky DROUET, Pierre MARTIN, Gaëtan LEAUTE (pouvoir à Françoise RELANDEAU) **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mmes Florie LESAGE (pouvoir à Marie Line BOUSSEAU), Noëlle MELLERIN (pouvoir à Jean Pierre AUDELIN), M. Roch CHERAUD **pour la Communauté de Communes Sud Estuaire**, M. Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD (pouvoir à Laurent ROBIN) **pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique** ; M. Emmanuel GUILLET, Stephan BEAUGE, Jean Jacques MIRALLIE **pour Grand Lieu Communauté**.

☺☺☺☺

### **OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVICE ENTRE LE PETR DU PAYS DE RETZ ET PORNIC AGGLOMERATION PAYS DE RETZ POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Les EPCI du Pays de Retz mettent à disposition du temps d'agents au PETR afin de mettre en œuvre les actions qui lui sont confiées.

Des conventions de mise à disposition et/ou de services sont signées entre le PETR et les EPCI afin de préciser les frais remboursés par le PETR pour les agents qui lui sont affectés.

La délibération du 17 janvier 2022 précise ce cadre.

A l'occasion du comité syndical du 7 juillet 2023, les membres du comité syndical ont approuvé le remplacement de Mme T. YVON, agent Pornic Agglomération Pays de Retz sur la durée de son congé maternité et parental, soit le recrutement d'un contractuel jusqu'au 31 mars 2023.

Or, Mme T. YVON ne sera plus agent de Pornic Agglomération Pays de Retz à compter de novembre 2023 d'une part et le recrutement lancé en juillet 2023 n'a pas abouti.

Lors du bureau syndical du 8 septembre dernier, il a été proposé le recrutement d'un contractuel pour une durée de 9 mois, reconductible jusqu'à l'approbation du SCOT, fin du mandat actuel, soit mars 2026. Le poste proposé représente 80% d'un ETP, le passage à un équivalent 100% pourra être envisagé le cas échéant.

Entendu l'exposé de la Présidente,

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le recrutement d'un contractuel pour une durée de 6 mois reconductible,
- **AUTORISE** la Présidente à signer un avenant ou une nouvelle convention de services avec Pornic Agglomération Pays de Retz,

Publication effectuée le :

La Présidente,



**PETR du Pays de Retz**  
**44270 MACHECOUL**